

2023-2038  
26-07-2023

OFF!® Chasse-moustiques extérieur (Parterre et Terrasse)

INSECTICIDE  
VAPORISATEUR SOUS PRESSION/DOMESTIQUE

Pour usage intérieur dans les garages et les terrasses couvertes et entourées de moustiquaire et pour usage extérieur autour des bâtiments pour tuer les mouches, les moustiques, les guêpes et les frelons.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES  
ENFANTS  
ATTENTION



EXPLOSIF

350 g

PRINCIPES ACTIFS : pyréthrine 0,176 %, butoxyde de pipéronyle 0,97 %,  
tétraméthrine 0,081 %.

N° D'ENR. 25181 P.C.P. ACT.

S. C. JOHNSON ET FILS, LIMITÉE,  
1, RUE WEBSTER, BRANTFORD, ON, CANADA N3T 5R1  
1 800 558-5566

S.C. JOHNSON  
UNE ENTREPRISE FAMILIALE (logo)

<<déclarations commerciales facultatives>>

Tue les insectes au contact jusqu'à 6 mètres de distance

Tue les mouches, moustiques, guêpes et frelons

Tue les moustiques

Tue les moustiques (indésirables) (et autres insectes) jusqu'à 6 mètres de distance

Projette jusqu'à 6 mètres de distance

Efficace contre les mouches, moustiques, guêpes et frelons

Tue les moustiques (indésirables) dans votre espace extérieur!

Brumisateuse extérieure

Brumisateuse contre les moustiques

Insecticide contre les moustiques

(Brumisateuse) (pour) (le parterre) (le patio) et (la terrasse)

Facile à utiliser!

Brumisateuse en une seule étape pour le terrain de camping

Idéal pour le camping

Arrière-cour

Action rapide

2023-2038  
26-07-2023

(Un produit pour l'extérieur) À utiliser dans des endroits tels que les arrière-cours, les patios, les terrasses et les garages

Essayez notre gamme complète de produits OFF!® pour l'extérieur.

- Produits antiparasitaires pour un usage personnel
- Patio et terrasse
- Parterre et terrasse

Cherchez des produits dans chacune de ces catégories pour répondre à vos besoins lors de vos activités de plein air.

<<fin des déclarations commerciales facultatives>>

#### Panneau secondaire :

Produit une buée qui agit sur une grande superficie et tue les mouches, les moustiques, les guêpes et les frelons.

#### MODE D'EMPLOI :

Ce produit est prêt à l'emploi. Toujours agiter avant utilisation. Tenir le contenant à la verticale lorsqu'on pulvérise. Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquetées, le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

Limitations d'utilisation pour toutes les utilisations :

- **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- **NE PAS** laisser entrer des personnes ou des animaux de compagnie dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- Utilisation à l'intérieur : Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée. Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes, ou encore utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- Utilisation à l'extérieur : **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes).
- **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

**POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES GARAGES ET LES TERRASSES**

2023-2038  
26-07-2023

## **COUVERTES ET ENTOURÉES DE MOUSTIQUAIRE :**

**COMMENT APPLIQUER :** APPLIQUER UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT. Un traitement de l'air ambiant consiste à appliquer le produit sous forme d'une suspension de fines gouttelettes dans l'air ambiant d'un espace intérieur.

Pour tuer les mouches, les moustiques, les guêpes et les frelons dans les garages et les terrasses couvertes et entourées de moustiquaire : Fermer toutes les fenêtres et les portes et éteindre les systèmes de ventilation et les sources d'ignition avant le traitement. En tenant le contenant à bout de bras, pulvériser vers le haut en direction de toutes les parties de la pièce, en particulier le plafond et les coins supérieurs de la pièce, les fenêtres et autres sources de lumière. Garder le jet à au moins 1 m des murs intérieurs, des tissus et des meubles. Commencer l'application du côté le plus éloigné de la pièce et reculer vers la sortie. Diriger le jet vers le plafond ou les chevrons. **NE PAS** dépasser la durée de pulvérisation maximale de 2 à 3 secondes par 30 mètres cube pour toutes les applications dans les espaces intérieurs. Quitter la zone traitée et garder les fenêtres et les portes fermées pendant 15 minutes, puis aérer pour 15 minutes avant de rentrer..

### **POUR USAGE EXTÉRIEUR AUTOUR DES BÂTIMENTS :**

Laisser la buée se propager sur toute la superficie. Puisque certains insectes plus éloignés peuvent se déplacer vers la superficie utilisée, traiter une zone plus large. Pour tuer les mouches, les moustiques, les guêpes et les frelons sur les buissons ou les graminées. Lorsque les insectes nuisibles énumérés (sont un problème/apparaissent pour la première fois), pulvériser de façon à bien couvrir tout le feuillage, y compris la partie supérieure et la partie inférieure des feuilles, jusqu'à ce qu'elles soient bien humectées. **NE PAS** mouiller les plantes jusqu'au point où le produit ruisselle ou dégoutte. Pour éviter de saturer le feuillage, tenir le contenant légèrement incliné vers le bas, à une distance de 1,5 m à 2 m des plantes, lors de l'application. **NE PAS** dépasser la durée de pulvérisation d'une 1 seconde par 1 m<sup>2</sup>. Appliquer tôt le matin ou le soir, et jamais en plein soleil. Pulvériser uniquement lorsque l'air est calme et que la température est inférieure à 32 °C. Utiliser avec précaution sur les nouvelles pousses, les jeunes plantes et le feuillage. Faire un essai sur une ou deux feuilles pour en vérifier l'innocuité.

**MISES EN GARDE :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. **NE PAS** respirer le produit pulvérisé. **NE PAS** appliquer dans des endroits peu ou pas aérés. ÉVITER LE GEL. CONTENU SOUS PRESSION. **NE PAS** percer ou incinérer le contenant. **NE PAS** placer dans de l'eau chaude ou à proximité de radiateurs, de cuisinières ou d'autres sources de chaleur.

**PREMIERS SOINS :** en cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'indications contraires de la part d'un centre antipoison ou d'un médecin. **NE** donner aucun liquide à boire à la personne. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne ayant perdu connaissance. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. **En cas d'inhalation :** amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou demander une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour d'autres recommandations de traitement. **En cas de contact avec les yeux :** maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis

2023-2038  
26-07-2023

poursuivre le rinçage. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. Apporter avec soi le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit de lutte contre les parasites au moment d'obtenir des soins médicaux.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumopathie d'inhalation. L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. **NE PAS** diriger le jet vers les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner.

**ENTREPOSAGE : NE PAS** entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **NE PAS** entreposer à des températures supérieures à 50 °C.

**ÉLIMINATION :** Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour éliminer le gaz résiduel sous pression. Les contenants vides peuvent être recyclés dans les communautés où le recyclage de bombes aérosol (en acier) est disponible. Si le service de recyclage n'est pas assuré, emballer le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères. **NE PAS** réutiliser le contenant vide.

Des questions? Des commentaires? Composez le 1 800 558-5566.

®/™ S.C. Johnson & Son, Inc. utilisée sous licence (et IMPORTÉE) PAR S. C. JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, BRANTFORD ON, CANADA N3T 5R1

[site Web]

POUR LA VENTE AU CANADA SEULEMENT

Tourner et détacher la languette avant de pulvériser. (avec photo)

Une entreprise familiale depuis 1886 Fisk Johnson